

REGLEMENT

KINTOA KURRI

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

Article 1 :

Dénomination de la course : KINTOA KURRI – 20,3 km - 1300 m de dénivelé

Article 2 :

Organisée par l'AIBA (Aldudeko Ibarra Beti Aintzina) – Siège social : Bourg - 64430 BANCA.

Article 3 :

Cette course est accessible aux personnes âgées de plus de 18 ans munie d'un certificat médical daté de moins de 1 an de non contre indication de la pratique de la course en montagne en compétition, ou d'une licence sportive permettant cette pratique en compétition. .

Article 4 :

Les organisateurs sont assurés à GROUPAMA pour les risques civils mais déclinent toute autre responsabilité. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Il est recommandé aux coureurs de souscrire une assurance individuelle accident.

Article 5 :

Les inscriptions se font à l'avance sur internet, ou sur place (Mur à gauche de Banca) le jour de la course à partir de 7H00.

Le départ se fera du bourg de BANCA à 9H.

Le prix de l'inscription est fixé à 20€.

Les trois premiers des deux classements scratch Homme et Femme recevront une récompense.

Article 6 :

Tout concurrent s'engage à respecter ce règlement par le seul fait de son inscription.